



## **AULNAY-SOUS-BOIS** Charte du prêt des liseuses électroniques<sup>1</sup>

Je m'engage :

- A respecter les délais de prêt (3 semaines)
- A restituer la liseuse en l'état (support et contenu)
- A restituer tels quels les textes et les paramètres initialement fournis.

Date :

Prénom / Nom :

N° d'emprunteur :

Signature :

Nous vous souhaitons une bonne expérience de lecture !

A l'issue de celle-ci, vous pourrez nous remettre le questionnaire ci-joint concernant votre utilisation.

### **Informations complémentaires :**

#### **Conditions générales**

Le prêt d'une liseuse est réservé aux adhérents du Réseau des Bibliothèques d'Aulnay-sous-Bois. Cette expérience se déroule entre mars et octobre 2012.

Il est soumis à la signature de cette présente Charte de prêt plaçant la liseuse sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour. La responsabilité civile de l'adhérent pourra être engagée en cas de perte, vol ou dégradation par le MOTIF<sup>2</sup> propriétaire des liseuses.

#### **Modalités de prêt**

Le prêt est limité aux adhérents individuels à partir de 14 ans. Pour les mineurs, un parent ou tuteur signera la présente charte. La durée du prêt est de 3 semaines.

Le prêt et le retour s'effectue dans la bibliothèque d'emprunt.

Une assistance technique est fournie par les bibliothécaires ainsi qu'une aide au démarrage.

Les liseuses peuvent être réservées sur le catalogue en ligne

<http://reseaudesbibliotheques.aulnay-sous-bois.com>

#### **Précaution d'utilisation**

Manipuler l'appareil avec précaution.

Ne pas modifier les contenus fournis : Plus de 170 titres (voir liste ci-jointe)

#### **Le matériel :**

13 Cybook Odyssey (société Booken)

13 Câbles USB

en option un adaptateur électrique

<sup>1</sup> Ce projet est une expérience menée avec le soutien de la région Ile de France (MOTIF) et le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (bureau du livre et de la lecture).

<sup>2</sup> Le MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France, est un organisme associé de la Région Ile-de-France mis en place pour renforcer le lien entre les professions du livre et proposer des politiques publiques pertinentes, adaptées aux évolutions en cours.